

**DEMANDE D'EXONERATION TOTALE OU PARTIELLE DROITS D'INSCRIPTION ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026**

Dossier complet (3 pages, accompagné des pièces demandées format pdf en un seul fichier)  
 à retourner **au plus tard le 29 août 2025** par courriel (voir les contacts en page 3)

<p><b>N° d'étudiant si déjà inscrit</b> : .....          (figurant sur la carte d'étudiant)</p> <p>Si pas inscrit, joindre impérativement la photocopie de la notification d'admission à l'Inalco au titre de 2025/2026 (Parcoursup, MonMaster, E-candidat, Etudes en France, etc...)</p> <p><b>Nom de naissance</b> : .....</p> <p><b>Nom d'usage</b> : .....</p> <p><b>Prénom</b> : .....</p> <p><b>Date de naissance</b> : .....</p> <p><b>Ville de naissance</b> : .....</p> <p><b>Pays de naissance</b> : .....</p>	<p><b>Courriel *</b> : .....</p> <p><b>Téléphone *</b> : .....</p> <p><b>Adresse</b> : .....</p> <p><b>Code postal</b> : .....</p> <p><b>Ville</b> : .....</p> <p><b>Pays</b> : .....</p> <p><i>*Afin de pouvoir vous contacter par e-mail ou par téléphone</i></p>
--	---

**Demande d'exonération totale ou partielle en raison de la situation personnelle de l'étudiant, sur décision du Président après avis de la commission chargée de l'instruction des demandes d'exonération, d'annulation et de remboursement, en application des critères généraux fixés par le Conseil d'administration de l'Inalco du 27 juin 2025**

Cette demande d'exonération totale ou partielle sur les droits d'inscription ne sera recevable que si elle s'effectue en vue d'une inscription à un diplôme national (L, M, D), à un diplôme habilité à recevoir des étudiants boursiers (diplômes d'initiation Arabe (présentiel), Chinois, Russe), au DU Passerelle ou en formation FLE.

Les demandes d'exonération des étudiants extracommunautaires assujettis aux droits différenciés ne seront recevables et examinées qu'à partir de leur 2<sup>e</sup> année d'inscription consécutive en diplôme national, excepté pour les étudiants en master IMAS qui peuvent déposer une demande dès la 1<sup>ère</sup> année d'inscription dans ce master

Un étudiant, dont l'exonération a été acceptée, est exonéré d'une seule inscription (l'inscription principale).

Les exonérations ne concernent pas les inscriptions sur les autres formations que celles citées ci-dessus., et ne concernent pas les inscriptions sous le statut de stagiaire de la formation continue, ou apprentissage

Les demandes transmises dans les délais et compètes seront soumises à l'avis préalable de la commission chargée de l'instruction des demandes d'exonération, d'annulation et de remboursement, qui en examinera les motifs. La commission s'appuiera notamment sur les critères généraux suivants :

- La situation personnelle de l'étudiant (ressources, famille, état de santé)
- Les résultats obtenus dans le cursus de formation
- L'assiduité aux enseignements
- Le respect des modalités et délais de dépôt de la demande

**Aucune demande d'exonération reçue après le 29/08/2025, ou incomplète ou sans justificatif ne sera prise en compte.**

Une fois que la commission chargée de l'instruction des demandes d'exonération, d'annulation et de remboursement aura émis ses avis, la décision, comprenant le motif en cas de refus, sera notifiée à l'étudiant par courrier signé du Président de l'Inalco.

**S'ils souhaitent poursuivre la procédure d'inscription, les étudiants exonérés (totalement ou partiellement) ou non exonérés doivent :**

1. S'acquitter de la CVEC sur le site internet dédié du CROUS,
2. S'inscrire administrativement impérativement **le 15 septembre 2025 dernier délais**
3. S'acquitter des droits d'inscription à hauteur du montant figurant sur la décision du Président **dus au plus tard le 15 septembre 2025**
4. **A défaut, l'inscription administrative ne sera pas validée**

### 1/ Renseignements concernant l'étudiant

Situation de famille :

Célibataire  Marié  Pacsé  Vie maritale  Divorcé  Veuf

Avez-vous déposé une demande de bourse ?  Oui  Non

Etes-vous salarié ?  Oui  Non Si oui,  Plein temps  Mi-temps

### 2/ Renseignements sur le conjoint (le cas échéant)

Nom : ..... Prénoms : .....

Profession : .....

### 3/ Renseignements complémentaires concernant la famille de l'étudiant

	Parent 1	Parent 2
NOM et Prénom	.....	.....
Age et Profession	.....	.....
Situation particulière : Veuf, séparé, divorcé (date :...../...../.....) Remarié ou vie maritale		

Nombre total de vos frères et sœurs  Dont encore à charge

Ou nombre d'enfants à charge de l'étudiant

Nom et prénom des enfants Frères et sœurs <input type="radio"/> Enfants à charge de l'étudiant <input type="radio"/>	Année de naissance	Situation professionnelle ou scolaire
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

### 4/ Diplôme préparé cette année et études antérieures

Année d'obtention du baccalauréat (ou équivalent):.....

Diplôme préparé en 2025/2026: .....

Année	Etablissement	Formations universitaires suivies	Validée
2024/2025	.....	.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
2023/2024	.....	.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
2022/2023	.....	.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
2021/2022	.....	.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
2020/2021	.....	.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

### 5/ Budget mensuel de l'étudiant (avec justificatif)

Ressources (en euros)		Dépenses (en euros)	
Salaire régulier	.....	Loyer	.....
Salaire occasionnel	.....	Gaz/Electricité	.....
CAF	.....	Eau	.....
Aide familiale	.....	Téléphone	.....
Prêt bancaire	.....	Alimentation	.....
Autres (à préciser)	.....	Mutuelle	.....
	.....	Assurance	.....
	.....	Autres (à préciser)	.....
	.....		
<b>Total</b>			

## DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

(par mail en même temps que les 3 pages de ce document, format pdf uniquement, en un seul fichier)

- Lettre de demande motivée, datée et signée
- Copie recto/verso de la pièce d'identité (CNI, Passeport, Titre de séjour ...)
- Justificatifs de ressources :
- Copie des 3 derniers bulletins de salaires
- Pour les étudiants extracommunautaires primo-entrants: justificatifs des ressources annuelles fournis à la Préfecture de Police dans le cadre de la demande de visa ou dans le cadre de la procédure de candidature Etudes en France
- Photocopie de la dernière carte d'étudiant
- Photocopie de la notification d'admission à l'Inalco au titre de 2025/2026 (Parcoursup, MonMaster, E-candidat, Etudes en France, DAP, etc...)
- Photocopie du livret de famille
- Si l'étudiant a réglé les droits d'inscription 2025/2026 à l'Inalco : Relevé d'identité bancaire (RIB) (+ autorisation de remboursement sur le compte d'un tiers si le RIB n'est pas à votre nom) . Le remboursement sur le compte bancaire n'interviendra que si la commission émet un avis favorable à la demande d'exonération puis décision du Président de l'Inalco.

**Le dépôt hors délai (date limite le 29 août 2025 et l'absence de justificatif entrainera la non recevabilité de la demande qui ne pourra pas être soumise à l'avis de la commission.**

Compléter, dater et signer impérativement cet encadré (à défaut, la demande ne sera pas prise en compte)

NOM : .....Prénom : .....

J'atteste avoir pris connaissance de la procédure et des délais relatifs à ma demande d'exonération, et certifie exacts les renseignements portés sur ce document, et sollicite, par la présente demande, l'exonération des droits d'inscription (totale ou partiel) au regard de ma situation personnelle pour la formation suivante :

Licence     Master

Diplôme d'initiation arabe, chinois et russe (présentiel)     DU passerelle     FLE

Intitulé précis de la formation : .....

Langue principale : .....

Date de la demande : ...../...../.....

Signature de l'étudiant (et \*) :

(\*) Signature des tuteurs légaux si l'étudiant est mineur(e)

### Cadre réservé à l'administration (ne rien inscrire dans ce cadre) – Vérification de la demande

Date de réception de la demande de l'étudiant : ...../..... /.....

Demande présentée dans les délais et accompagnés des justificatifs nécessaires

Demande présentée hors délai et/ou absence de justificatif adéquat

Cette demande est à renvoyer (en 1 seul dossier en format pdf uniquement), par mail indiquant en indiquant impérativement en **objet** : Demande d'exonération droits d'inscription 2025-2026// Vos nom et prénom // la formation visée

- Si la demande concerne une inscription en Licence, Master, diplôme d'initiation (en présentiel), transmettre le dossier à [jessica.maignan@inalco.fr](mailto:jessica.maignan@inalco.fr) ET [hakym.beldjilali@inalco.fr](mailto:hakym.beldjilali@inalco.fr)
- Si la demande concerne une inscription en DU Passerelle ou en FLE : [mob-in@inalco.fr](mailto:mob-in@inalco.fr)
- Si la demande concerne une inscription en doctorat : [ecole.doctorale@inalco](mailto:ecole.doctorale@inalco)
- **Aucune demande d'exonération reçue après le 29/08/2025, ou incomplète ou sans justificatif ne sera prise en compte**